



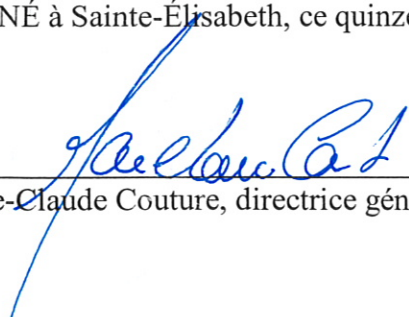
# Municipalité de Sainte-Élisabeth

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :**

- Conformément à l'article 148 du Code Municipal, le conseil de la municipalité de Sainte-Élisabeth, à une séance ordinaire tenue le quatre 13 août 2018, au 2270, rue Principale à Sainte-Élisabeth, a modifié par résolution la date de la séance ordinaire du mois d'octobre 2018.
- La séance se tiendra la mardi, 2 octobre 2018, à 20 h 00, au lieu ordinaire des séances au 2270, rue Principale à Sainte-Élisabeth.

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce quinze (15) août 2018.

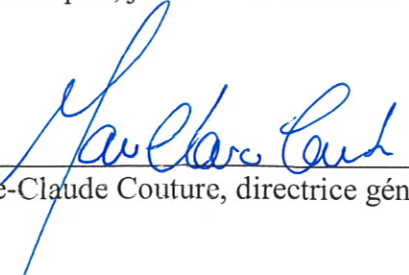
  
\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Couture, directrice générale

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Claude Couture, directrice générale de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 15 août 2018, entre 13 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 août 2018.

  
\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Couture, directrice générale